

COMMUNIQUE DE PRESSE

11 mars 2008

Retraite complémentaire Arrco

Nouvelle valeur du point de retraite Nouveau salaire de référence

En application des dispositions de l'accord du 13 novembre 2003, le conseil d'administration de l'Arrco, réuni ce jour, a décidé d'augmenter la valeur annuelle du point de retraite Arrco de 1,46 % à effet du 1^{er} avril 2008.

Elle est portée à 1,1648 €.

Le conseil d'administration a également décidé d'augmenter le salaire de référence, ou prix d'achat du point de retraite Arrco, de 3,4 %, soit un montant pour 2008 de 13,9684 €.

Quelques chiffres...

- ✓ 11,3 millions de retraités concernés dont 2,2 millions de cadres
 - ✓ 18 millions de salariés cotisants dont 3,7 millions de cadres
-